

Football/Après les demi-finales de la Coupe de la ligue de l'Estuaire, édition 2017 Académie de Sibang et Académie club de Libreville en finale

PSNB
Libreville/Gabon

Ces deux formations ont éliminé respectivement, en demi-finale, Talents d'Afrique (1-0) et AJA (5-4) aux tirs au but (temps réglementaire 1-1).

LA Ligue de football de l'Estuaire (LFE) a fait jouer dernièrement les demi-finales de la Coupe de la LFE, dans sa catégorie sénior-D3, édition 2017. Ces rencontres ont vu les succès d'Académie de Sibang et d'Académie club de Libreville (ACL), face respectivement à Talents d'Afrique (1-0) et à l'Association de la Jeunesse d'Ambomo (AJA), aux tirs au but (5-4). Le premier match entre Académie de Sibang et Talents d'Afrique, disputé au stade de Sibang, a débuté

tambour battant, avec des offensives très dangereuses des attaquants de Sibang. Ces derniers vont néanmoins rater plusieurs occasions lors de la première mi-temps.

Au retour des vestiaires, les "Académiciens" de Sibang, changent de rythme, en optant pour un jeu fait de contre-attaques. Ce schéma tactique leur permet de trouver la faille, en inscrivant l'unique but de la partie.

La deuxième demi-finale, entre Académie club de Libreville et AJA, jouée au stade de Nzeng-Ayong, s'est soldée par un score de parité (un but partout). Il a fallu départager les deux formations par une séance de tirs au but. Les poulains du président Yaël Amvame d'ACL sortent victorieux de l'épreuve (5-4), à la deuxième série de tirs.

Il faut saluer le courage, la



Photo : Prospère Sax Nzé Bekalé

ACL a écarté AJA de son chemin aux tirs au but.

détermination et le sens d'abnégation du jeune portier d'ACL, Shalom Osigwe, pour avoir repoussé deux essais de l'équipe adverse, lors des tirs au but. La finale, prévue le samedi

1er juillet prochain au stade de Bikélé (3e arrondissement de Ntoundou), à 15 heures 30, opposera Académie de Sibang et Académie club de Libreville. Une affaire donc des "Acadé-

ciens". Cette ultime confrontation sera parainée par Brice Anicet Mombo, sénateur de la commune de Ntoundou. Il faut rappeler que la finale de la saison dernière,

remportée par le Foyer de football d'animation de Libreville (FFAL) devant AC Gabao (4-3 aux tirs au but) s'était disputée au stade de Cocobeach.

Football/En prélude à la première édition du Festival international des écoles de sports Les U12 et U14 de CF Mounana sont à Rabat



Photo : MM

L'ambassadeur du Gabon au Maroc, Abdu Razzaq Guy Kambogo, saluant les jeunes joueurs de CF Mounana à leur arrivée au Complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'enfance de Bouznika.

MM
Rabat/Maroc

INVITES d'honneur à la première édition du Festival international des écoles de sports qui débutent demain vendredi, les pensionnaires en herbe (U12 et U14) de la formation de CF Mounana séjournent à Rabat depuis hier. Conduits par Hervé-Patrick Opiangah (H.P.O), les partenaires du défenseur Jeremy Popodo ont été accueillis, au Complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance de Bouznika, par les organisateurs et l'ambassadeur du Gabon en terre marocaine, Abdu Razzaq Guy Kambogo. Après avoir salué ses jeunes compatriotes sportifs, Abdu Razzaq Guy Kambogo s'est dit heureux que son pays soit « Invité



Photo : MM

Trois jeunes joueurs de CF Mounana s'installant dans leur chambre.

d'honneur » de cette manifestation qui regroupe non seulement le football, mais aussi l'athlétisme et le basket-ball. « Ce tournoi, louable et permettant à nos peuples respectifs de mieux se connaître et mieux échanger, vise à resserrer les liens de fraternité et d'unité entre le Maroc et les

autres pays africains. Notamment le Gabon », a expliqué l'ambassadeur du Gabon au Maroc. En parlant de découverte, les jeunes pensionnaires de CF Mounana, habillés en survêtements verts rayés de blanc, en son ravis. Eux qui, majoritairement, n'avaient jamais dépassé

les frontières de leur pays dans un avion. Il ne leur reste plus qu'à se confronter avec leurs homologues

d'autres cioux au cours d'une compétition qui débute demain vendredi au Complexe sportif Prince

Moulay Abdellah de Rabat (nous y reviendrons).

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
RECETTES PRINCIPALES DES IMPOTS
B.P. 37/45 LIBREVILLE



COMMUNIQUE DE LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Il a été constaté que depuis l'entrée en vigueur de la Contribution Spéciale de Solidarité (CSS), instituée par la loi des finances pour 2017, plusieurs contribuables n'ont pas remplis leurs obligations déclaratives et de paiement de cet impôt.

En conséquence, les contribuables défaillants sont invités à bien vouloir se rapprocher de leurs Centres des impôts compétents au plus tard le 20 juin 2017 pour régulariser, sans application de pénalités et intérêts de retard, leurs déclarations et effectuer les paiements y relatifs.

Le présent communiqué qui tient lieu de dernier rappel, oblige l'administration fiscale à appliquer les sanctions prévues comme en matière de TVA dès épuisement du délai sus-indiqué.

Fait à libreville, le 12 juin 2017.

Le Directeur Général des Impôts

Joël OGOUMA
Joël OGOUMA
Directeur Général des Impôts